

ITALIEN
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL
Serge Milan, Isabel Violante

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujet : extrait d'un texte

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort de deux tickets parmi trois. Sur chaque ticket est indiqué un genre : prose, poésie ou théâtre. Le candidat ou la candidate choisit un genre et reçoit son sujet.

Cette année le jury a interrogé quatre admissibles. Les textes de Beppe Fenoglio (prose) et Antonella Anedda (poésie) ont donné lieu à des explications intéressantes, avec de bons, voire de très bons résultats (12 ; 13,5 ; 14 et 16/20).

Les deux commentaires sur le passage de Beppe Fenoglio ont achoppé sur un contresens évitable – Johnny n'est pas un Américain en Italie – et l'ignorance de la date du 8 septembre 1943 : le jury a corrigé ces éléments lors de l'échange et n'a pas sanctionné ces manquements, car la construction du jeune personnage n'en était pas moins comprise. Le jury recommande toutefois une meilleure connaissance des grandes dates de l'histoire européenne et italienne XXème siècle, nécessaire pour comprendre correctement les textes littéraires.

Les deux commentaires sur le poème d'Antonella Anedda ont bien mis en valeur la recherche d'un double statut pour la poésie, à la fois mémoire du passé et témoignage du présent – fût-ce inutilement, puisque les tragédies se répètent et se superposent.

Comme les années précédentes, le jury formule des recommandations sur la langue, qui doit être rigoureuse, les désinences claires, la syntaxe bien construite. Certaines fautes de grammaire sont rédhibitoires, des impasses d'analyses aussi. Et même la qualité du commentaire et de l'échange qui suit, et qui infléchit la note globale, tient fatallement aux ressources linguistiques du candidat ou de la candidate.